



HAL
open science

Visions utopistes et réalité archéologique dans l'ancienne Egypte de la Description

Claude Traunecker

► **To cite this version:**

Claude Traunecker. Visions utopistes et réalité archéologique dans l'ancienne Egypte de la Description. L'expédition d'Egypte, une entreprise des Lumières 1798-1801, Actes du colloque Paris 8-10 juin 1998, p. 187-203, 1999. halshs-00001281

HAL Id: halshs-00001281

<https://shs.hal.science/halshs-00001281v1>

Submitted on 12 Mar 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Visions utopistes et réalité archéologique dans l'ancienne Egypte de la *Description*

Claude Traunecker

extrait de "*L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières 1798-1801*"
Actes du colloque international organisé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences, sous les auspices de l'Institut de France et du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris 8-10 Juib 1998, textes réunis par Patrice Bret. Paris 1999.



Raige, par André Dutertre

L'œuvre de la Commission des sciences et des arts marque un tournant dans l'histoire des sciences. On connaît le modernisme, l'esprit novateur, fondateur de disciplines nouvelles de ces travaux. Tout égyptologue est un utilisateur et un lecteur de la *Description de l'Égypte*. Ouvrage fondateur de notre discipline, il est encore d'actualité en bien des points. On y trouve de très précieux renseignements sur l'état des sites voici deux siècles. Les dessins et descriptions de Jollois, Devilliers, Jomard et leurs collègues restent les seuls témoignages d'une vingtaine de monuments disparus depuis l'expédition. En 1829, Jean-François Champollion signalait déjà l'absence de quatorze monuments, victimes du développement du pays sous l'impulsion de Méhémet Ali¹. Lorsque les membres de la Commission eurent le loisir d'étudier un monument à fond, tel par exemple le temple d'Opet à Karnak, les plans et coupes qu'ils en tirèrent sont d'une exactitude pratiquement parfaite². Les archéologues d'aujourd'hui sont redevables à leurs lointains précurseurs de notes et relevés d'une extrême précision.

Mais si les planches de la *Description de l'Égypte* sont encore largement consultées dans les instituts d'égyptologie, on ne lit plus guère les commentaires qui les accompagnent, tant ils ont été infirmés, dépassés et contredits par la découverte de J.-F. Champollion.

1. J.-Fr. Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie, en 1828 et 1829* (1838), rééd. Genève, Slatkine, 1973, pp. 455-456. Voir aussi Cl. Traunecker et J.-Cl. Golvin, *Karnak, Résurrection d'un site*, Paris, Payot/Fribourg (Suisse), Office du Livre S.A., 1984, p. 130, et bibliographie p. 230.

2. Étudiant ce monument, j'ai pu vérifier sur place les relevés architecturaux de Jollois et Devilliers. Actuellement ces documents sont les seuls publiés.

Cependant ces textes nous renseignent de manière détournée sur l'idéologie socio-politique qui sous-tend toute l'œuvre de la *Description*. Les monuments encore muets de l'ancienne Égypte étaient les témoins d'une société perdue mais qui ne pouvait être que juste et sage. Pour laisser des vestiges aussi monumentaux, l'Égypte antique était sans nul doute un grand État. Devant la grandeur des ruines, les auteurs de la *Description* n'argumentent plus et se laissent aller à leur enthousiasme. « C'est en général le propre des grands monuments de produire dans l'âme du spectateur de vives émotions »³, écrivent Jollois et Devilliers à propos de la salle hypostyle de Karnak. L'étonnante forêt de colonnes de Karnak devient le signe évident d'un gouvernement équilibré et puissant, vertueux et intègre. Jollois et Devilliers abandonnent tout esprit critique et voient dans la grande salle hypostyle le lieu d'où Pharaon gouvernait l'Égypte : « dans cet endroit même on mettait en pratique ces lois pleines de sagesse qui ont élevé l'Égypte à un si haut degré de splendeur... On admire la grandeur des anciens rois d'Égypte, et l'âme se sent de plus en plus élevée en méditant sur une magnificence qui paraît être au-dessus des efforts humains. »⁴

L'enthousiasme optimiste des auteurs de la *Description* reconstituant une ancienne Égypte idéalement harmonieuse relève plus de la littérature utopique que de ce que nous avons pris l'habitude d'appeler littérature scientifique. Il m'a paru intéressant d'étudier les diverses composantes de cet imaginaire⁵, de montrer par quels traits ces textes s'inscrivent dans la littérature utopique et de s'interroger sur leur origine. Faut-il les attribuer aux idées courantes en ce début du XIX^e siècle ? Se réfère-t-il à une littérature utopique particulière ? Quel est leur rapport avec la réalité ? Il convient d'abord de décrire les éléments caractéristiques de cette utopie historique.

L'utopie de la *Description de l'Égypte*

Le gouvernement et les sources de l'autorité

Dans sa « Préface historique » ouvrant la *Description de l'Égypte*, Joseph Fourier décrit la monarchie égyptienne telle qu'ils l'imaginaient, lui et ses collègues. Elle était essentiellement fondée sur l'immuabilité de modèles ancestraux : « Elle obéissait, sous ses premiers rois, à des maximes invariables ; une sagesse persévérante veillait au maintien des lois, des coutumes et des mœurs ; tout y inspirait le soin de l'avenir, et portait à entreprendre des ouvrages immortels. »⁶ Dans les

3. Jollois et Devilliers, introduction et sections I à IX de la « Description générale de Thèbes », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Descr. I (1809), pp. 1-304/t. 2 (1821), pp. 1-608 (p. 434).

4. *Ibidem*, t. 2, p. 435.

5. Dans une première étude parue en 1989, j'avais déjà abordé cette question (Cl. Traunecker, « L'Égypte antique de la *Description* », in H. Laurens et al., *L'expédition d'Égypte, 1798-1801*, Paris, A. Colin, 1989, pp. 351-370). Le but de la présente contribution est d'explorer plus avant les composantes utopiques et la multiplicité des sources et motivations de cet imaginaire.

6. J. Fourier, « Préface historique », in *Description de l'Égypte* (1809), pp. I-XCII/t. 1 (1821), pp. I-CLV (p. VI). Sur la « Préface historique », ses deux versions et les corrections de l'empereur, voir J.-J. Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon : L'Égypte et les Cent Jours. Mémoires et documents inédits*, Paris, Firmin-Didot frères, 1844, p. 91.

ruines de Thèbes, Jollois et Devilliers s'interrogent : « Où sont les demeures de ces rois si vantés, que leur sagesse a fait mettre au rang des dieux ? »⁷ Le roi n'est finalement qu'un homme sage et vaillant, dépositaire d'une tradition ancienne et mis au rang d'un dieu par le peuple. Mais qui peut donc inspirer cette sagesse et contrôler l'action de l'homme investi d'une telle charge ?

À Karnak, Jollois et Devilliers ont été intrigués par un petit temple donnant sur la grande cour. Pour les deux Polytechniciens, Karnak était le palais et siège du gouvernement. Dès lors, rien de plus naturel que de voir dans ce petit édifice une sorte de chapelle palatiale : « c'était ici peut-être », écrivent-ils, « le lieu où les rois venaient offrir des sacrifices avant de se livrer aux soins du gouvernement. Ici, environnés de toute leur cour, ils assistaient à cette prière pleine d'instruction, dans laquelle le pontife suppliait les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, leur demandant qu'il fût maître de lui-même, magnanime, bienfaisant, doux envers les autres et ennemi du mensonge. C'était ici qu'ouvrant les livres sacrés, on lisait aux souverains les conseils et les actions des grands hommes pour leur servir de règle dans l'administration de l'empire. »⁸ Les enceintes des temples, curieusement placées au centre de villes dépourvues de murailles⁹, étaient les lieux de réunion des protecteurs du roi et du culte et pour la défense de « ce qu'ils avaient de plus précieux : la religion et le gouvernement »¹⁰.

Ainsi, ce sont les sages et les savants, pontifes dépositaires d'un savoir ancien, qui dictent son devoir au roi. Les lois « anciennes et révérees » étaient « fondées sur la connaissance des mœurs de l'homme et sur les principes éternels d'ordre et de justice qui sont gravés dans tous les cœurs [...] on avait converti en usages irrévocables les exemples donnés par les rois les plus sages »¹¹. La justification des lois repose donc sur une sorte d'intuition naturelle du bon consacré par l'usage. Mais l'idéal rousseauiste que l'on devine derrière cette vision de l'ancienne Égypte doit s'accommoder des innombrables scènes de batailles qui couvrent les parois extérieures des temples. Indubitablement, l'ancienne Égypte était une aussi nation guerrière, cultivant les vertus de l'état militaire.

L'état militaire

« Défendue autrefois par des milices nombreuses, formées de ses propres guerriers, elle était alors redoutable aux états voisins »¹². Les portes monumentales des temples sont vues comme autant d'arcs de triomphe sous lesquels défilaient les armées victorieuses de Pharaon¹³. Dans le quartier sud de la nécropole de Thèbes, l'ancien lac de plaisance d'Amenhotep III et ses levées de terre étaient, à n'en pas douter, les vestiges du Champs de Mars, élément indispensable à toute ville antique. Là, « les troupes étaient exercées au maniement des armes, aux courses à pied, aux courses de chevaux et de chars, et en général à toutes les évo-

7. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 8.

8. *Ibidem*, p. 428.

9. *Ibidem*, p. 8.

10. *Ibidem*, p. 8.

11. Fourier, « Préface historique », t. 1, pp. XII-XIII ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 95.

12. Fourier, « Préface historique », t. 1, p. VI ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 91.

13. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 24 ; *Description de l'Égypte. Antiquités*, III, pl. 51.

lutions militaires ». Le peuple assistait à ces exercices et « apprenait à se bien conduire et à rapporter tout à la plus grande gloire de la religion et de la patrie »¹⁴. L'état militaire n'empêche pas une certaine délicatesse. Devant la scène du temple de Médinet Habou, où l'on voit des fonctionnaires militaires dénombrer des mains et phallus coupés à l'ennemi, Jollois et Devilliers font remarquer que dans leur grande bonté les soldats des pharaons n'ont mutilé que des cadavres. D'ailleurs, cet acte un peu brutal n'était motivé que par un très légitime souci de comptabilité. Plus loin, sur une autre paroi du même édifice, ils s'émeuvent devant un autre exemple de « clémence et de pitié : un Égyptien tend les mains à un ennemi qui implore pitié ». Bref, malgré les apparences, l'ancienne Égypte ne peut être qu'un monde de douceur et d'harmonie.

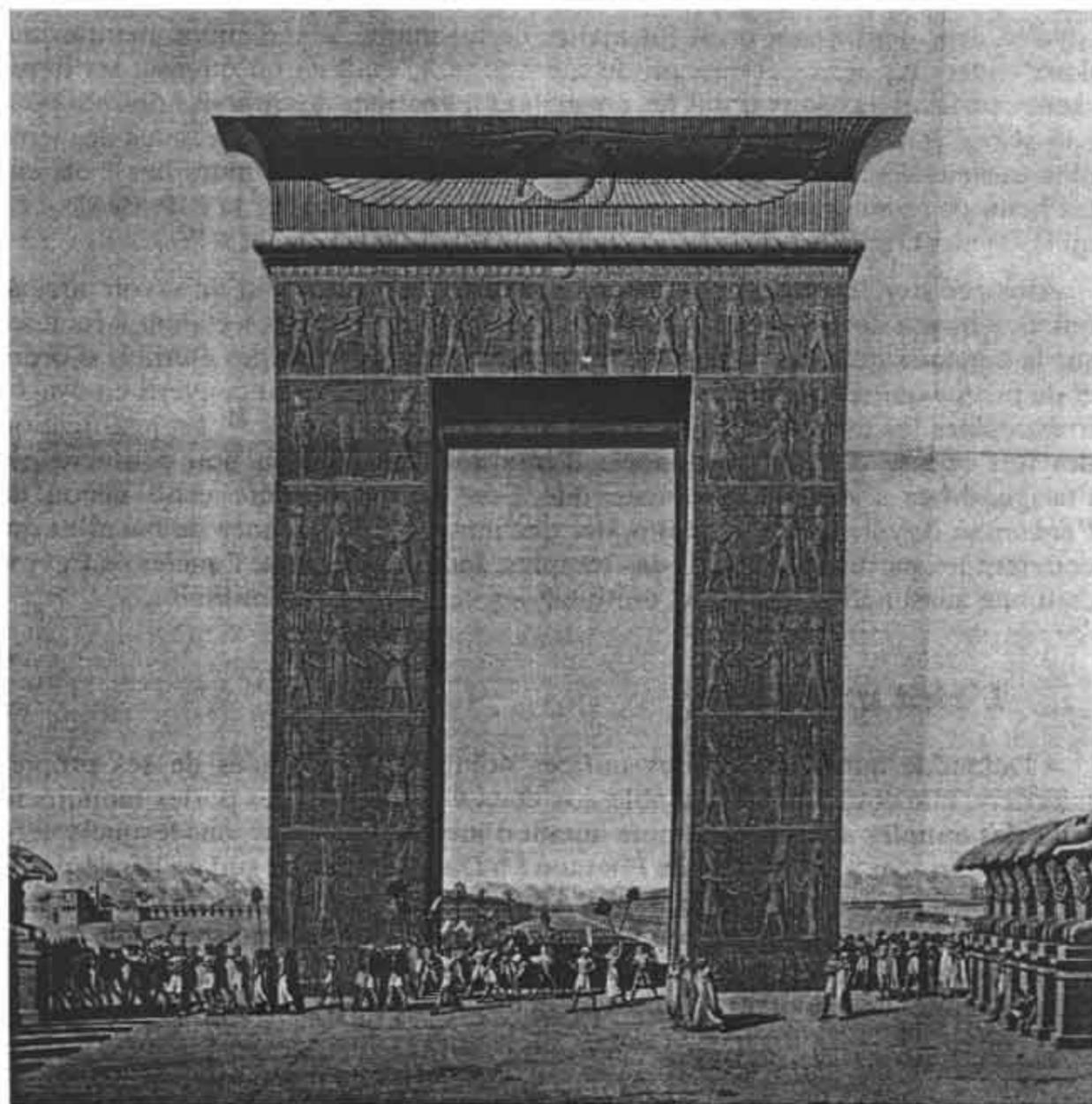


Fig. 2 ■ Michel-Ange Lancret. « Thèbes. Karnak. Élévation perspective de la porte sud », *Description de l'Égypte, Antiquités III*, pl. 51. Défilé militaire sous la porte sud de l'enceinte de Karnak (Porte d'Evergète).

14. *Ibidem*, t. 2, p. 139.

La société

Selon Fourier, les principes qui sous-tendent la société de l'ancienne Égypte sont ceux de la tradition efficace : « Les Égyptiens honoraient surtout la reconnaissance, comme la source des vertus publiques et privées, et comme le plus juste et le plus utile de tous les penchants naturels ; ils s'efforçaient de perpétuer le souvenir des ancêtres par des monuments magnifiques et impérissables ; l'esprit de famille était porté au plus haut degré, et rendait, pour ainsi dire, toutes les générations contemporaines. »¹⁵ L'histoire et les témoins tangibles du passé ne sont là que pour rappeler et perpétuer un ordre social immuable.

Mais il fallait bien occuper le peuple et combattre l'inaction toujours dangereuse : « On prévenait l'oisiveté par des cérémonies et des fêtes, et par d'immenses travaux consacrés aux ouvrages publics : l'agriculture était florissante, et des arts perfectionnés favorisaient les efforts de l'industrie. » Les arts reprenaient à leur compte le thème de la reconnaissance envers les anciennes générations : « Le génie des beaux-arts avait pris un grand essor ; mais il était asservi à des règles invariables ; l'architecture avait un caractère grave et sublime. » Mais cela ne suffisait pas, il fallait que le respect de l'ordre s'appuie sur une crainte, fût-elle révérencielle, d'un ailleurs divin : « la poésie, la musique, la sculpture, l'astronomie, imprimaient la crainte des dieux, inspièrent la piété et l'admiration. » Enfin, le peuple était physiquement sain car la population « observait religieusement des préceptes d'hygiène publique, qu'une longue expérience avait enseigné »¹⁶.

Fourier et ses collègues trouvent dans les vestiges de nombreux arguments à cette vision idéale de la société antique : les momies permettent aux familles de jouir du bonheur de voir journalièrement leurs ancêtres. Et quelle leçon pour la jeunesse que ce « spectacle frappant, capable de l'exciter à égaler ses aïeux »¹⁷. Toujours dans le but de l'édification des jeunes générations, des musées « où l'on exposait les monuments des arts et les ameublements précieux » étaient aménagés dans certains temples¹⁸.

Les animaux sacrés, nourris dans chaque famille, étaient certes une superstition, mais celle-ci avait au moins « l'heureux effet », selon Jomard, « d'inspirer et d'entretenir les douceurs des mœurs »¹⁹. Le prince s'attache l'amour de son peuple en ornant les villes de sculptures monumentales²⁰. L'architecture et les décors de temples sont destinés à inspirer au peuple une crainte religieuse devant tant de mystère et de grandeur²¹. En contrepartie, le peuple témoigne de sa fidélité au roi en lui érigeant des obélisques. Selon Jollois et Devilliers, ces monuments prestigieux « attestent l'amour des sujets envers le prince et leur attachement à la religion »²².

15. Fourier, « Préface historique », t. 1, p. XIII ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 95.

16. *Ibidem*.

17. E.-Fr. Jomard, « Description des hypogées de la ville de Thèbes », section X de la « Description générale de Thèbes », in *Description de l'Égypte, Antiq. Descr. I* (1809), pp. 305-392/t. 3 (1821), pp. 1-180 (p. 7), fondé sur un passage d'Hérodote.

18. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 474. Il s'agit de l'Akhmenou, un temple au plan complexe accolé au sanctuaire d'Amon à Karnak. Assez curieusement, cette interprétation a survécu dans certains ouvrages et guides. Cf. M. Pillet, *Karnak et Louxor*, Paris, Renouard, 1930, p. 68.

19. Jomard, « Description des hypogées... », t. 3, p. 88.

20. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 16.

21. « Extraits des notes de voyage de Fourier », in Pr. Jollois, *Journal d'un ingénieur attaché à l'expédition d'Égypte, 1798-1802*, publié par P. Lefèvre-Pontalis, Paris, E. Leroux, 1904, pp. 165-214 (p. 198).

22. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 459.

La stratification sociale est assez discrète dans les interprétations de la *Description de l'Égypte*. Jomard s'étonne que, malgré la division en classes décrite par Hérodote, on puisse trouver dans la même tombe des représentations agricoles et militaires. Mais, conclut-il prudemment, « l'on aura des lumières que lorsqu'on pourra lire d'une manière suivie les hiéroglyphes qui accompagnent chaque tableau »²³. De même, il constate que, publics ou privés, les bâtiments sont tous richement ornés, attestant ainsi le goût des Égyptiens de toute classe pour la sculpture²⁴. Cependant, le même auteur a noté qu'au milieu de cette relative uniformité sociale, hormis les guerriers et les prêtres, les écrivains « étant d'une classe supérieure se distinguent aussi à leur costume »²⁵.

Société idéale et sans heurts, du moins tant que les hiéroglyphes resteront une écriture mystérieuse, dépositaire d'une antique sagesse, l'ancienne Égypte ne pouvait malgré tout se passer d'une religion, ne fût-ce que pour contenter le peuple.

La religion

Les principes qui inspiraient les dirigeants de cette société idéale sont ainsi décrits dans la « Préface historique » de Fourier : « La religion, unie à l'étude des phénomènes naturels, était en même temps intellectuelle et physique ; révélant à quelques esprits sages les principes abstraits de la morale, elle les offrait à tous sous des formes sensibles ; elle réglait les actions et les pensées, contenait sévèrement les peuples, et prêtait aux institutions civiles l'appui d'une autorité immuable. »²⁶

On pourrait presque parler d'une religion sans divinité car, pour les auteurs de la *Description*, les innombrables dieux égyptiens ne sont que les symboles, les « emblèmes »²⁷, des lois naturelles qui régissent le monde. Leurs incroyables apparences animales, anthropomorphiques ou encore mixtes ne sont que de grossières transpositions destinées au peuple. Le crocodile, par exemple, n'est pas vraiment un dieu, mais l'emblème de l'eau potable²⁸.

Sur la corniche du « Typhonium » (mammisi) de Dendara, on voit deux faucons protecteurs encadrant deux cartouches et les images du dieu barbu Typhon (Bès), d'une déesse hippopotame (Thouéris) et d'un enfant assis sur un lotus (Horsomtous)²⁹. Jollois et Devilliers voient, dans cette série de divinités classiques des lieux de naissances divines, l'image du « triomphe d'Horus ou du génie du bien » (l'enfant) « sur le génie du mal » (le dieu barbu et la déesse hippopotame). Mais ils s'empressent d'ajouter que cette image mythologique n'est que « l'emblème du soleil victorieux sur toutes les influences malignes qui, durant une saison de l'année, assiègent le climat de l'Égypte »³⁰.

23. Jomard, t. 3, p. 55.

24. *Ibidem*, p. 3.

25. *Ibidem*, p. 60.

26. Fourier, « Préface historique », t. 1, p. XIII ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 95.

27. M.-A. Lancret, « Description de l'île de Philæ », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Descr. I (1809), chap. I, pp. 1-60/t. 1 (1821), pp. 1-119 (p. 21) ; G. Chabrol et E.-Fr. Jomard, « Description d'Ombos et de ses environs », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Descr. I (1809), chap. IV, section I, pp. 1-12/t. 1 (1821), pp. 215-264 (p. 232).

28. Chabrol et Jomard, « Description d'Ombos... », t. 1, p. 232.

29. *Description de l'Égypte*, Antiquités, IV, pl. 33, 1.

30. Jollois et Devilliers, « Description des antiquités de Denderah », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Descr. II (1818), pp. 1-62/t. 3 (1821), pp. 281-407 (p. 300).

Çà et là, on rencontre quelques allusions à de véritables croyances religieuses comme la métempsycose, d'ailleurs inspirée par la lecture des auteurs antiques. « Rien n'annonce que les Égyptiens crussent à la résurrection des corps ; mais il paraît incontestable qu'ils croyaient à la migration des âmes », écrivent Jollois et Devilliers en citant Pindare devant la scène de psychostasie du temple de Deir el-Médineh³¹. Quelques images de dieux, comme celle de Min, divinité ithyphallique, retiennent leur attention. Parfois ce dieu est simplement une image de la fécondité et de l'amour conjugal³², mais, en d'autres circonstances, son apparence statique et triomphante est vue comme une métaphore de l'état du soleil au solstice d'été³³.

Jomard, ébloui par la beauté du temple d'Edfou, ne peut supporter l'idée que cet édifice splendide puisse être dédié à un dieu zoomorphe : « À qui persuaderait-on que le magnifique temple que je viens de décrire ait été élevé en l'honneur d'une brute, sans autre objet que d'y brûler perpétuellement de l'encens devant elle, et de faire tomber une province entière devant elle ». Pour lui le temple d'Edfou était un panthéon « où étaient honorés tous les dieux du pays », et d'énumérer les dieux-emblèmes d'Égypte : Osiris, emblème du feu, de l'air et de l'eau ; Isis, image de la fécondité, etc.³⁴

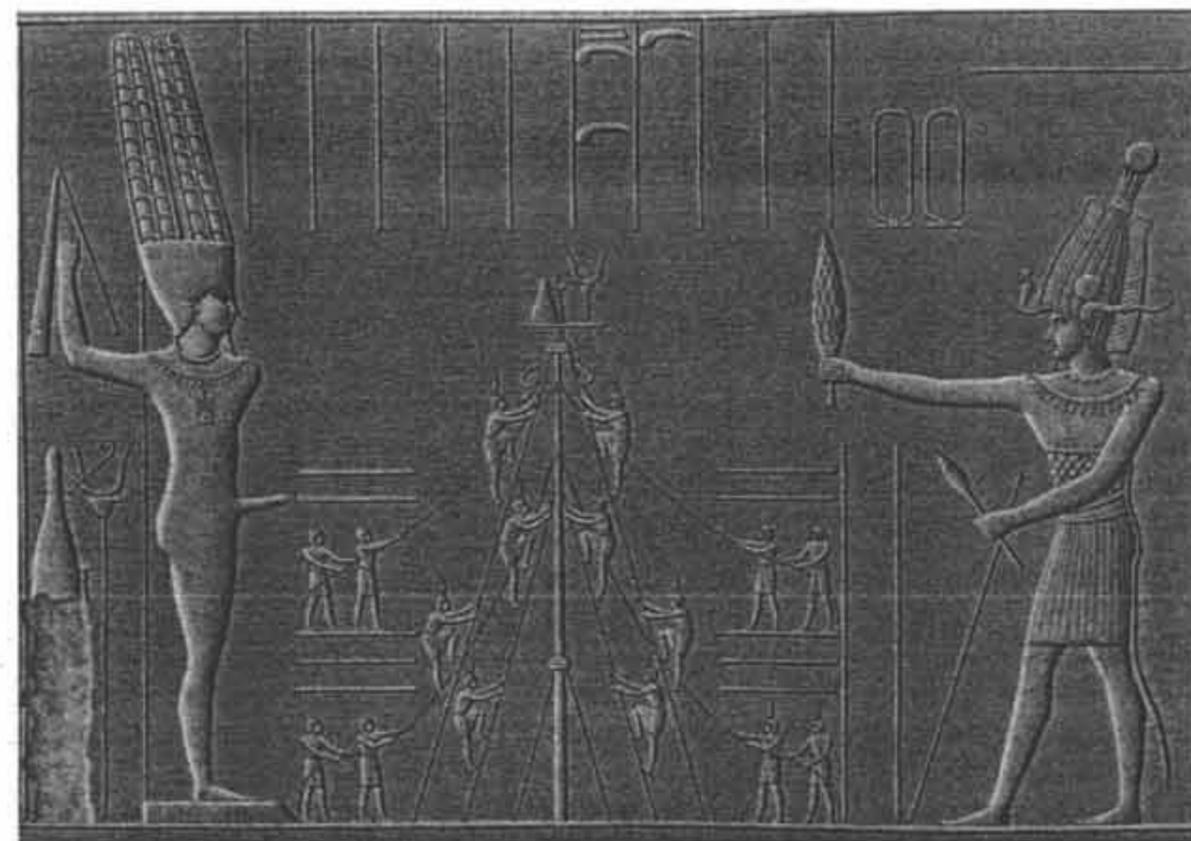


Fig. 3 ■ Edme-François Jomard « Denderah (Tentyris). Bas-reliefs du grand temple, de la porte du nord et de celle de l'enceinte de l'est », *Description de l'Égypte*, Antiquités IV, pl. 25, 1. Le peuple soutenant la religion (Érection du mât de la hutte de Min).

31. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 329.

32. *Ibidem*, p. 463.

33. Jollois et Devilliers, « Description des antiquités de Denderah... », t. 3, pp. 309-310.

34. E.-Fr. Jomard, « Description des antiquités d'Edfou », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Descr. I (1809), chap. V, pp. 1-38/t. 1 (1821), pp. 264-340 (p. 317).

Mais l'essentiel de la fonction de la religion est de maintenir l'ordre et de justifier l'autorité, certes bienveillante mais inflexible, du prince. Le commentaire d'une scène du temple de Dendara est éloquent à cet égard. Le panneau représente l'érection du mât de Min, c'est-à-dire de la structure intérieure d'une hutte archaïque. Le mât haubané est dressé à l'aide de sortes de perches-étais. Des personnages grimpent le long de ces étais, probablement pour fixer au mât les divers éléments de la structure finale. Pour Jollois et Devilliers, cette étrange gymnastique est une sorte de compétition dont les protagonistes sont « des initiés dont le degré de science serait indiqué par la hauteur à laquelle ils sont placés ». Bien mieux, ces acrobates laborieux « ne représenteraient-ils pas le peuple, qui se borne seulement à maintenir l'édifice de la religion, sans avoir aucune prétention à en connaître les mystères ? »³⁵

Les temples

Dans cette Égypte élitiste, les temples remplissent une triple fonction : ils étaient les conservatoires des principes de l'ordre social, des mystères de la nature et donc de la religion, ainsi que des lieux de formation des sages et savants. « Combien donc ce temple devait-il inspirer de vénération aux hommes qui de tous côtés y voyaient tracés en caractères ineffaçables leurs lois, les préceptes de leur morale et de leur religion »³⁶, écrivent Jollois et Devilliers à propos du riche décor épigraphique du temple d'Esna. Reprenant Strabon, ces auteurs voient dans les sanctuaires « des réduits isolés et secrets où se passaient les mystères les plus cachés de la religion égyptienne »³⁷. Les temples sont autant des lieux de rituels discrets que des lieux d'étude. Car c'est là que les sages sont initiés aux traditions et savoirs ancestraux. Sur la paroi sud du sanctuaire de granit de Karnak, un dieu guide le roi et l'introduit auprès d'Amon. Ils voient dans cette « montée royale » une scène d'initiation d'un prince. Cette scène est précédée de la représentation du couronnement du roi et de sa purification par deux dieux. On peut se demander si Jollois et Devilliers n'ont pas pensé à l'initiation maçonnique et à ses épreuves symboliques : « le personnage principal, un prince sans doute, passe par les différents degrés de l'initiation [...] après bien des épreuves il parvient à la connaissance de la divinité et des mystères sacrés de la religion. »³⁸

Mais le temple est aussi un lieu du savoir, de la connaissance de l'histoire et de la nature, fondement du système religieux égyptien : « on conservait dans les temples les statues des rois et des grands, les annales publiques, les observations du ciel », écrit Fourier dans sa « Préface historique »³⁹. Dans son journal, le même auteur estime que le pylône du temple d'Edfou avec ses trente-cinq mètres de hauteur et ses huit salles intérieures a tout d'un observatoire : « les chambres auraient pu servir de dépôt aux instruments, ou de logement aux observateurs »⁴⁰. Le temple est le support éternel du résultat de ces observations scientifiques : « on gravait sur ces édifices le spectacle successif de révolutions des

astres. Ces sculptures subsistent encore aujourd'hui, et serviront à fixer, dans l'histoire de l'Égypte, des époques ignorées jusqu'ici. »⁴¹

Les sciences

La science qui forme le véritable ciment de cette civilisation est, on vient de le voir, l'observation du ciel. Assez curieusement la médecine occupe peu de place dans le tableau des savoirs de l'ancienne Égypte de la *Description*. La réputation d'astronome des anciens Égyptiens est bien présente chez les écrivains antiques, en particulier Diodore de Sicile. De tout temps, elle faisait partie du mirage égyptien.

Aussi l'astronomie occupe-t-elle une place de choix dans la *Description de l'Égypte*, tant au fil des textes descriptifs que dans les études particulières. Plusieurs mémoires lui sont consacrés. Les plafonds astronomiques des tombes royales et des temples, en particulier celui de Dendara, fournissent l'essentiel du matériel soumis aux spéculations de Jomard, de Jollois et Devilliers⁴². Le chapitre de Fourier intitulé « Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Égypte » consiste essentiellement en un exposé sur l'astronomie des anciens Égyptiens⁴³.

De fait, une bonne partie de ces travaux tourne autour de la présence des signes du zodiaque dans certaines représentations, dont le célèbre plafond de Dendara commenté par l'interprète Rémi Raige⁴⁴. Pour les auteurs de la *Description*, l'essentiel de la science des anciens Égyptiens était de fixer les solstices et équinoxes et de contrôler le calendrier et le déroulement des saisons. Le jeu va consister à reconnaître çà et là les figures du zodiaque et à en tirer argument pour expliquer l'ensemble de la scène ou du monument. Toute image d'un lion fera penser au signe zodiacal correspondant, et donc au solstice d'été et à la crue du Nil⁴⁵. Le culte des animaux, risée des auteurs antiques, recouvre en réalité un profond symbolisme zodiacal⁴⁶. Même le dieu ithyphallique Amon-Min, l'Harpocrate de Jollois et Devilliers, est considéré comme un symbole du solstice d'été car « quelle image pouvait mieux exprimer l'état du soleil arrivé au plus haut degré de sa course vers le tropique d'été où il est pendant quelque temps stationnaire et dans toute la plénitude de sa force et de sa vigueur »⁴⁷. Toute mise en valeur d'un animal pouvait être le témoin de la précession des équinoxes et donc fournir un repère chronologique absolu pour dater ces fabuleux monuments. Ainsi, parcourant les allées de criosphinx de Karnak, Jollois et Devilliers se demandent si ces avenues n'avaient pas été construites dans « l'intention de rappeler l'époque astronomique

35. Jollois et Devilliers, « Description des antiquités de Denderah... », t. 3, pp. 376-77 ; *Description de l'Égypte, Antiquités*, IV, pl. 25, 1.

36. Jollois et Devilliers, « Description d'Esna et de ses environs », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Descr. I (1809), pp. 1-26/t. 1 (1821), pp. 356-408 (p. 382).

37. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 579.

38. *Ibidem*, p. 467 ; *Description de l'Égypte, Antiquités*, III, pl. 34.

39. Fourier, « Préface historique », t. 1, p. XIV ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 96

40. Fourier, « Extraits des notes de voyage... », p. 191.

41. Fourier, « Préface historique », t. 1, p. XIV ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 96.

42. E.-Fr. Jomard, « Essai d'explication d'un tableau astronomique peint au plafond du premier tombeau des rois de Thèbes à l'ouest de la vallée, suivi de recherches sur le symbole des équinoxes », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Mém. I (1809), pp. 255-264/t. 8 (1822), pp. 1-18 ; Jollois et Devilliers, « Recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Égyptiens », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Mém. I (1809), pp. 427-494/t. 8 (1822), pp. 357-489.

43. Fourier, « Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Égypte », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Mém. I (1809), pp. 803-824/t. 9 (1829), pp. 1-42.

44. R. Raige, « Mémoire sur le zodiaque nominal et primitif des anciens Égyptiens », in *Description de l'Égypte*, Antiq. Mém. I (1809), pp. 169-180/t. 6 (1822), pp. 391-412.

45. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, pp. 449-451.

46. *Ibidem*, p. 514.

47. Jollois et Devilliers, « Description des antiquités de Denderah », t. 3, pp. 309-310.

où le bélier céleste occupait l'équinoxe d'automne »⁴⁸. On pourrait multiplier les exemples.

D'où venait ce savoir ? On n'a pas manqué de rapprocher l'astronomie des Égyptiens et celle d'une autre grande civilisation, presque tout aussi mythique pour les Occidentaux d'alors : l'Inde.

Le commerce

Jollois et Devilliers défendent la thèse d'une relation entre l'Afrique et l'Inde : « Nous sommes donc conduits à conclure que les Égyptiens, dès l'antiquité la plus reculée, ont trafiqué avec l'Inde ; que Thèbes est le premier comme le plus beau résultat connu de la puissance et des richesses que procurent le commerce aux peuples qui s'y adonnent. »⁴⁹ Mais ces relations n'ont pas toujours été sereines. Les ennemis des multiples scènes de batailles du temple de Médinet Habou⁵⁰ sont probablement des Indiens : ne portent-ils pas des sortes de « bonnets à plumes »⁵¹. Le fleuve figuré dans les scènes de combats navals est sans nul doute le Gange⁵².



Fig. 4 ■ Cécile, Chabrol et Jomard. « Thèbes. Medynet-Abou. Combat naval sculpté sur la face extérieure du palais exposée au nord », *Description de l'Égypte, Antiquités II*, pl. 10. Les Indiens combattant les Égyptiens (Guerre contre les peuples de la Mer et les Philistins sous Ramsès III).

En résumé, la société utopique de l'ancienne Égypte de la *Description* peut être caractérisée par trois points : 1°. elle est fondée sur la connaissance des secrets de la nature par quelques sages ; 2°. ceux-ci inspirent la bonne gestion du pays au prince ; 3°. la religion est avant tout le support de l'institution civile et de l'ordre social et les dieux sont des emblèmes théologiquement falots. Ajoutons à ces points quelques mystères, rapidement évoqués et qui devaient se célébrer entre initiés dans le secret des temples.

48. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 511.

49. Jollois et Devilliers, « Dissertation sur la position géographique et l'étendue de Thèbes et recherches historiques relatives à cette ancienne capitale », in *Description de l'Égypte, Antiq. Descr. I* (1809), pp. 415-443/t. 3 (1821), pp. 225-279 (p. 269). Voir aussi des mêmes, « Description générale de Thèbes », t. 2, p. 594.

50. *Description de l'Égypte, Antiquités II*, pl. 10.

51. Jollois et Devilliers, « Description générale de Thèbes », t. 2, pp. 106 et 113. Voir aussi p. 120.

52. *Ibidem*, p. 124.

Utopie, réalité et pragmatisme dans la *Description de l'Égypte*

La simple recherche de traits comparables dans la littérature utopique du XVIII^e siècle serait une entreprise vaine. Il faut tenir compte de deux particularités fondamentales de cette utopie : d'une part, elle s'alimente aux utopies antiques de l'Égypte, source de la sagesse, d'autre part, elle s'ancre dans une réalité objective localisée dans le temps et l'espace. La première approche est celle de savants se référant aux seuls textes antiques alors accessibles, la seconde inscrit l'Égypte antique dans une perspective historique au service du pouvoir.

Les utopies antiques dans la *Description*

Le mythe de la société égyptienne dans la littérature grecque a été décrit par C. Froidefond⁵³. L'Égypte apparaît essentiellement comme la mère de toutes les sagesse, le pays où les philosophes grecs venaient s'abreuver aux sources des connaissances ancestrales. Les descriptions de l'Égypte par Hérodote, et surtout Diodore de Sicile, Strabon et Plutarque, amplement cités et utilisés par les auteurs de la *Description*, ont inspiré une partie de l'utopie de celle-ci. Mais c'est un texte qui n'a pas de rapport avec l'Égypte qui révèle le mieux les fantasmes des penseurs grecs devant une société théocratique.

Dans sa « Chronique sacrée », Evhémère, un auteur alexandrin du III^e siècle avant notre ère, décrit un état idéal qu'il place dans Panchaïe, une île imaginaire située près des Indes⁵⁴. Là règne une société de type aristocratique pratiquant un socialisme d'État qui redistribue les biens et favorise les producteurs zélés. Le pouvoir est tenu par une caste de prêtres et sages qui occupent les fonctions de juges, d'administrateurs, de collecteurs et distributeurs de biens. Ces derniers s'isolent dans les enceintes sacrées des temples et entretiennent aux yeux du vulgaire l'illusion de leur nature divine. Les dieux ne sont donc que des sages divinisés par le peuple. Trait proche de l'utopie de la *Description*, Evhémère place au même niveau que la classe des prêtres les ingénieurs et artisans supérieurs (architectes, sculpteurs, orfèvres et tisserands). En revanche, il relègue au dernier rang les guerriers qui sont des soldats de métiers. Par ce point il diverge de l'utopie de la *Description*, mais aussi de celle de l'Atlantide où Platon attribue aux seuls aristocrates la noble tâche de défendre la patrie. Evhémère ayant vécu en Égypte, il est fort possible qu'il ait été influencé par les restes de l'état pharaonique – je pense à l'allusion aux enceintes isolant l'élite du peuple, d'ailleurs reprise par la *Description*⁵⁵.

La stratification de l'utopie de la *Description de l'Égypte* est donc complexe. L'antiquité de certains aspects leur confère un caractère intouchable. À aucun moment les auteurs ne mettent en cause les interprétations des écrivains anciens

53. C. Froidefond, *Le miracle égyptien*, Paris, 1971.

54. J. Hani, *La religion égyptienne dans la pensée de Plutarque*, Paris, Les Belles-lettres, 1976, pp. 133-138. Selon Hani (p. 144), le livre d'Evhémère est un ouvrage de propagande pour Ptolémée III et la divinisation d'Arsinoë. Ce texte ne nous est connu que par des fragments cités par Diodore de Sicile. R. Ruyer, *L'utopie et les utopies*, Paris, PUF, 1950, pp. 144-145. Voir aussi J. Pépin, in *Dictionnaire des mythologies*, Paris, Flammarion, 1981, t. 1, pp. 175-177.

55. Voir note 10.

et on assiste à une sorte de mise en abîme de l'utopie. À un mythe ancien assez volubile se superpose une réalité bien plus antique mais, celle-ci, muette, du moins pour l'instant.

L'utopie au service du pouvoir

La littérature utopique est, par définition, détachée de la réalité. Elle est hors de l'histoire, du temps, et évolue dans un monde inaccessible au lecteur. À la rigueur elle offre une sorte de contrepoint dramatique et salvateur à une réalité qui, à tort ou à raison, inquiète. Dans son *Oceana* publié en 1656, le puritain anglais Harrington décrit une nation régie par des lois justes où l'on n'a aucun mal à reconnaître un projet de réforme législative devant s'appliquer à l'Angleterre de son temps⁵⁶. Dans d'autres cas, nombreux aux XVII^e et XVIII^e siècles, cette forme littéraire permettait aux auteurs d'émettre des critiques sur le gouvernement de leur temps sans risquer les galères⁵⁷.

Les études de Raymond Ruyer, de Frank Baudach et surtout de Jean Servier ont montré combien la littérature utopique est variée et pléthorique⁵⁸. Mais aucun de ces auteurs ne cite la *Description de l'Égypte*, et cela pour trois raisons :

1°. Ici l'utopie ne sort pas *ex nihilo* de l'angoisse ou de la frustration de quelques esprits. Elle s'appuie sur une réalité, certes aussi éloignée dans le temps que le sont dans l'espace les nombreuses îles boréales, australes, indiennes, voire célestes, des utopies littéraires. À l'inverse, dans la *Description*, la réalité géographique dresse un cadre reconnu tandis que celle des vestiges impose ses limites tout en stimulant l'imaginaire des auteurs. De plus nous avons vu que ces textes s'inspirent en partie d'une utopie ancienne.

2°. L'utopie de la *Description de l'Égypte* est une utopie collective. Les mêmes idées se retrouvant *grosso modo* sous les plumes des divers auteurs de l'ouvrage. Cet aspect renforce d'ailleurs l'intérêt de ce témoignage sur les idées du temps.

3°. Textes marginaux, parfois insolents, presque toujours critiques, les utopies littéraires servent rarement une cause officielle. Ici nous avons tout le contraire. Par le biais de la science et de la raison, l'utopie d'une civilisation et d'un pays réel, mais encore illisible, doit servir la vision officielle de l'histoire d'un pouvoir établi.

C'est à Fourier, avec sa « Préface historique », qu'il incombera de faire le lien entre les fantasmes d'un âge d'or antique et la réalité de l'histoire.

D'abord il fallait trouver un lien avec les idéologies religieuses de l'Occident chrétien. L'Égypte devient la source du monothéisme sémitique et règne en maîtresse au milieu de pays (Orient, Inde et Perse) constituant une sorte de fédération du savoir et de la sagesse. Les « prêtres chaldéens » ont été formés par les Égyptiens, écrit Fourier, et « la raison humaine s'était élevée jusqu'au dogme de l'unité de Dieu et aux principes d'une morale sublime »⁵⁹.

Quant à l'Occident, pendant ces temps héroïques, il croupissait dans un état larvaire car il « manquait de lois et de mœurs constantes ». Pas de lois écrites et conservées, donc pas de civilisation. Mais heureusement l'Orient va ensementer l'Occident : Étrusques et Phéniciens vont introduire des modèles architecturaux égyptiens en Grèce et en Italie (colonnes protodoriennes) et très probablement des éléments de la pensée égyptienne. Mais ce transfert se fit au détriment de la profondeur et de la pureté de cette pensée, et la religion des Occidentaux « se forma d'éléments mystérieux et confus de la théologie égyptienne ; et après que l'imagination des historiens et des poètes eut embelli ces énigmes sacrées, on ne put y découvrir aucun sens intelligible ». La corruption vint donc de l'Occident et finit par gagner la sublime Égypte qui, sous la domination étrangère « renonça aux maximes fondamentales de la monarchie ». Les conséquences furent désastreuses et, lorsque les philosophes grecs visitèrent la vallée du Nil, « depuis longtemps des erreurs superstitieuses et innombrables avaient altéré la religion et les sciences »⁶⁰. Aussi l'influence de l'Égypte sur la Grèce fut-elle fort réduite : « ils n'y puisèrent que des instructions incomplètes, parce que la religion, les lois et les sciences étaient presque entièrement anéanties »⁶¹. Les Romains, eux, surent tirer parti de la confrontation avec l'Égypte, du moins sur le plan formel : « Le spectacle de l'Égypte éleva leurs idées, et les porta à entreprendre des édifices plus vastes. Inspirés par ces antiques modèles, ils réunirent la noblesse et l'étendue des plans à l'élégance qui distinguait les ouvrages grecs. »⁶²

Pour Fourier, l'histoire de l'Égypte est celle d'un paradis perdu, de la lente décadence d'une nation qui fut la mère de toutes les sciences. Tout ce long préambule permet de justifier les « méditations d'un grand homme » dont il expose clairement le dessein : « Aussi le projet de ramener sur les rivages du Nil les sciences si long-temps exilées, excita une reconnaissance universelle pour le héros qui l'avait conçu. Cette pensée portait toute l'empreinte de son génie. Elle rappelait l'ancienne gloire de Thèbes et Memphis, et le séjour des muses grecques dans la capitale des successeurs d'Alexandre »⁶³. Le nom de ce grand homme et héros n'est pas cité, mais il est facile de reconnaître le général Bonaparte devenu l'Empereur. D'ailleurs, dans l'édition Panckoucke, en 1821, ce passage a été censuré et l'allusion au héros et à son génie supprimée. L'utopie est devenue la justification de l'expédition afin que « les sciences, après un long exil, revoient leur patrie »⁶⁴.

L'Égypte de la *Description* dans le contexte des pensées utopiques

Au terme de cette analyse, reste-t-il de la place pour une utopie inspiratrice extraite de la littérature et de l'idéologie du temps ?

56. Ruyer, *L'utopie...*, pp. 180-183 ; J. Servier, *Histoire de l'utopie*, Paris, Gallimard, 1967, pp. 168-179 ; J. Servier, *L'utopie*, Paris, PUF (Que sais-je ? n° 757), 1979, p. 49.

57. Servier, *Histoire de l'utopie*, p. 174 ; Ruyer, *L'utopie...*, p. 188.

58. Ruyer, *L'utopie...*, 1950 (voir note 54) ; F. Baudach, *Planeten der Unschuldskinder der Natur. Die Naturstandutopie in der deutschen und westeuropäischen Literatur des 17. und 18. Jahrhunderts*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1993 ; Servier, *Histoire de l'utopie*, et *L'utopie* (voir note 56).

59. Fourier, « Préface historique », t. 1, p. xv ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 96.

60. Fourier, « Préface historique », t. 1, pp. XVI-XVII ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 97.

61. Fourier, « Préface historique », t. 1, pp. XVIII, XX ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 98.

62. Fourier, « Préface historique », t. 1, pp. XXI ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 100.

63. Fourier, « Préface historique » (1809), p. LXIV ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 123.

64. Fourier, « Préface historique », t. 1, p. LXXII ; Champollion-Figeac, *Fourier et Napoléon...*, p. 127.

L'Égypte de la Description et les idéologies de son temps

Une des premières hypothèses qui vient à l'esprit est de rapprocher certains traits de la société de la *Description*, notamment l'importance des sciences et des arts avec le saint-simonisme. Quelques auteurs de la *Description* ont pu connaître le comte de Saint-Simon⁶⁵.

En 1797, celui-ci s'installe en face de l'École polytechnique, dont il suit les cours pendant trois ans. Peut-être a-t-il croisé là, parmi les très jeunes gens inscrits à l'École, quelques-uns des futurs auteurs de la *Description de l'Égypte*, tels Jomard, Devilliers, Jollois (20, 17 et 21 ans).

Dans ses *Lettres d'un Habitant de Genève*, parues en 1802, le comte de Saint-Simon décrit une humanité débarrassée de ses malheurs. Puisque l'abolition de l'ancienne féodalité a plongé le monde dans l'anarchie démocratique, et comme l'expérience a montré que la foule ne peut prétendre à gouverner, le temps est venu de confier le pouvoir à une assemblée de savants et d'artistes : « le Conseil de Newton ». Car le comte de Saint-Simon est persuadé que les phénomènes physiques et moraux sont du même ordre et que les lois de la gravitation de Newton contiennent en substance celles qui régissent les rapports entre les hommes. La reconnaissance du bien et du mal appartient aux savants et c'est donc par eux que se fera le paradis sur terre. Mais les savants de son temps font la sourde oreille et Saint-Simon, à la recherche de la « science générale », leur envoie textes et manuscrits qu'ils dédaignent. Il sombre dans la misère et, malgré les révélations de Charlemagne en personne, s'égare dans une douce folie, déployant théorie sur théorie afin d'arracher à Dieu la Loi qui régit les choses et les êtres. Plus tard, il s'appuiera sur l'histoire, qu'il considère comme une science positive, « une physique sociale », pour prôner une « grande société d'industrie ». Dans ses dernières années, il trouvera quelques disciples dont Auguste Comte, mais l'essor du saint-simonisme ne se fera qu'après la mort du Maître, en 1825. On connaît l'influence de ce courant sur l'Égypte qui fut en quelque sorte une terre d'expérience pour le saint-simonisme⁶⁶ : mais, à cette époque, la *Description* trône depuis plus de dix ans dans toutes les bibliothèques officielles⁶⁷.

Les parallèles entre les idées saint-simoniennes et l'utopie de la *Description* ne manquent pas, mais, sans refuser la possibilité d'une influence indirecte par des hommes gravitant dans les mêmes milieux intellectuels, il me paraît audacieux, pour des raisons chronologiques, de rattacher directement la genèse de l'ouvrage à ce système de pensée. Ce serait négliger la part du pouvoir consulaire puis impérial, « dépositaire du bonheur des peuples »⁶⁸, qui a présidé à son élaboration. Lorsqu'on parcourt les édits et décrets impériaux contemporains de la parution de la *Description*, on ne peut s'empêcher de souligner quelques similitudes. La thématique du serment prêté par le grand-maître de l'Université (décret impé-

rial du 17 septembre 1808) aurait pu trouver sa place dans l'Égypte de la *Description* :

Sire, je jure devant Dieu, à Votre Majesté, de remplir tous les devoirs qui me sont imposés ; de ne me servir de l'autorité qu'elle me confie, que pour former des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie, à leurs parents ; de favoriser, par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, les progrès des lumières, des bonnes études et des bonnes mœurs ; d'en perpétuer les traditions pour la gloire de votre dynastie, le bonheur des enfants et le repos des pères de famille.⁶⁹

L'Égypte de la Description et les littératures utopiques

Malgré toutes les nuances et particularités que nous venons de décrire, l'Égypte de la *Description*, au-delà de son apparence scientifiquement correcte, fait partie des écrits utopiques. Il m'a paru intéressant de souligner par quels aspects elle peut être rattachée au genre littéraire utopique du XVI^e au XVIII^e siècle.

Nombreuses sont les utopies où le prince n'est plus de droit divin mais l'homme le plus sage du royaume, tel le roi de Salente de Fénelon⁷⁰, ou encore, bien avant, dans le *Nouvel Organon* de Francis Bacon⁷¹. Les utopies du XVIII^e siècle, où la science est le fondement de la religion, ne sont pas rares. L'exemple le plus curieux est celui de *L'an 2440*, attribué par R. Ruyer à un certain Mercier⁷². Ce texte, paru en 1770, est en réalité une anticipation. Le héros s'endort et se réveille 670 ans plus tard. Il nous décrit une France toujours agricole, raisonnable et douce jusqu'à l'écœurement, avec une religion déiste, un prince laïque « qui ne se croyait pas le Dieu des hommes » ; soucieux du bonheur de ses sujets, il impose le lit à une place dans les hôpitaux. Les hommes ont renoncé à la théologie et pratiquent le monothéisme « des patriarches ». Les temples, surmontés de coupes transparentes mettent les fidèles au contact « des grandes leçons de la nature »⁷³. Au cours d'une sorte de première communion philosophique, les jeunes gens reçoivent un microscope et un télescope pour scruter les deux infinis. Pour Mercier, la valeur de l'astronomie est celle d'une sorte de vertu morale. Le télescope est considéré comme un « canon moral » qui chasse les superstitions. Quant aux temples, ils sont les lieux d'enseignement des lois de la nature. Les hommes qui se sont distingués par quelque talent ont le droit de porter leur nom en lettres brodées⁷⁴.

Plutôt que continuer à passer en revue les très nombreux écrits utopiques, il m'a paru utile de comparer l'utopie de la *Description* avec les traits communs de cette littérature, tels que les décrit Jean Servier⁷⁵.

69. *Ibidem*, p. 233.

70. Ruyer, *L'utopie...*, p. 183 ; Servier, *Histoire de l'utopie*, pp. 172-173, et *L'utopie*, p. 50.

71. Ruyer, *L'utopie...*, p. 169 ; Servier, *Histoire de l'utopie*, pp. 158-161, et *L'utopie*, p. 45 ; Fr. Bacon, *Novum Organum* (trad. allemande par M. Buhr, *Das Neue Organon*, Berlin, Akademie Verlag, 1962).

72. Ruyer, *L'utopie...*, p. 205 ; Servier, *Histoire de l'utopie*, pp. 197-200, et *L'utopie*, p. 54. – L'auteur est Louis-Sébastien Mercier (1740-1814), auteur du fameux *Tableau de Paris* (NdE).

73. Servier, *Histoire de l'utopie*, p. 341.

74. Ruyer, *L'utopie...*, pp. 208-209.

75. Servier, *L'utopie*, pp. 93-95. Voir aussi, Servier, *Histoire de l'utopie*, pp. 313-346.

65. Son frère André-Louis, chevalier de Malte, membre de la Commission des sciences et arts, meurt accidentellement en Syrie (NdE).

66. J.-M. Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, 2^e éd. Le Caire, IFAO, 1956, t. 1, pp. 260-277.

67. S. Charléty, *Histoire du Saint-Simonisme (1825-1864)* (1896), rééd. Paris, 1964, pp. 12-13 ; Ruyer, *L'utopie*, p. 102 ; Servier, *Histoire de l'utopie*, p. 234, et *L'utopie*, pp. 38-60.

68. *Collection des lois, sénatus-consultes, décrets impériaux et avis du conseil d'état relatifs aux cultes*, Paris, Rivals, 1813, p. 217.

L'accès au pays utopique se fait par le voyage impossible ou le rêve. Dans notre cas, la distance est simplement temporelle. Les pays de l'utopie sont isolés et vivent souvent dans la nostalgie du passé. Ce point évoque doublement la *Description*. Non seulement la nostalgie du passé occupe l'esprit des auteurs, mais elle anime également les princes et sages dont ils peuplent leur Égypte mythique. Dans les utopies, le temps est un éternel présent⁷⁶ – comme dans l'Égypte de la *Description* –, les générations sont comme confondues et constamment confrontées aux modèles du passé⁷⁷. Le retour aux sources originelles et à la pureté du passé est un thème fréquent. Les hommes sont inégaux et souvent le pouvoir est tenu par des princes philosophes qui transmettent la science officielle, seule reconnue. Tous doivent se soumettre à une loi « juste ». Enfin, comme dans la *Description*, la religiosité des utopiens est souvent réduite à néant, ou s'exprime dans un vague déisme⁷⁸. « La pensée utopique, en plus de cinq siècles », écrit Jean Servier, « a gardé comme ligne essentielle sur le plan religieux, l'abandon de toute métaphysique, de toute théologie au profit d'une morale qui est déontologie de la vie en société et surtout au profit de la science, de la politique au sens aristotélicien du terme⁷⁹. » Jean Servier décrit d'autres thèmes communs mais qui n'apparaissent pas ou peu dans la *Description*. Certains ne sont contredits que par la réalité archéologique : alors que les utopiens littéraires sont volontiers retranchés derrière de hautes murailles, voire des enceintes concentriques, et vivent dans des villes à l'urbanisme régulier, les villes antiques vues par les auteurs de la *Description* sont très souvent dépourvues d'enceintes. D'autres absences sont dues à leur incompatibilité avec l'idéologie courante du temps et vivement souhaitée par le Prince. Ainsi de nombreuses utopies tendent « à écarter l'image du père en la remplaçant par la cité maternelle pourvoyeuse, seule capable de satisfaire tous les besoins »⁸⁰. Cette approche communiste n'est pas en accord avec la politique du nouveau régime, certes autoritaire et dirigiste, mais privilégiant les initiatives d'une nouvelle bourgeoisie productrice de richesses.

Au fond les utopiens vivent dans un monde sûr et stable, sans remous, calme et serein. Mais qui peut souhaiter vivre dans un univers aussi rigide, sans espoir de changement pour l'individu, un monde où tout est prévu à l'avance ? Il faut vraiment craindre la liberté et les responsabilités qu'elle implique pour rêver d'un monde où la société prend l'individu entièrement en charge. Selon Jean Servier, l'apparition des utopies serait en rapport direct avec des situations de crise⁸¹ et on peut légitimement s'interroger sur le destin et l'histoire de la *Description*. La simple publication des observations des membres de la Commission des sciences et arts, telle qu'elle était prévue à l'origine par Kléber et Hamelin⁸², est devenue sous l'impulsion du Consul, puis de l'Empereur, une vaste et glorieuse fresque historique, mêlant utopies et transpositions du monde contemporain avec de précieuses observations des faits de terrain. Les auteurs des utopies littéraires savaient bien qu'ils produisaient une œuvre d'imagination, ceux de la *Descrip-*

tion étaient persuadés qu'ils n'étaient que les observateurs objectifs d'une réalité ancienne. L'ancienneté des vestiges décrits et le barrage d'une écriture encore illisible ont en quelque sorte laissé une ouverture par laquelle s'est engouffrée l'utopie, à la suite de l'imagination érudite. Dès sa naissance, l'archéologie égyptienne devint le support innocent d'une idéologie sociale.

L'utopie de la *Description de l'Égypte* se donne l'illusion du vrai alors qu'il s'agit surtout d'un dialogue constant entre le réel et l'imaginaire. Mais cette définition ne pourrait-elle pas également s'appliquer à l'archéologie, sorte de terrain expérimental du rêve et de l'imagination créatrice ? Quel scientifique est à l'abri de la tentation utopique ?

76. Servier, *Histoire de l'utopie*, p. 324

77. Voir *supra*, note 15.

78. Servier, *L'utopie*, p. 116.

79. Servier, *Histoire de l'utopie*, p. 341.

80. *Ibidem*, p. 326.

81. *Ibidem*, p. 315. Jean Servier associe l'apparition des utopies au sentiment de déréliction ressenti par une certaine classe de la société qui se sent inutile et écartée du pouvoir, malgré son importance sociale, par des systèmes archaïques ou mal adaptés.

82. H. Laurens, *Kléber en Égypte 1798-1800*, Le Caire, IFAO, 1988, t. pp. 79-80 ; voir aussi Trau-necker, « L'Égypte antique de la *Description* », p. 352.